

Le comité syndical s'est réuni le 2 décembre dernier pour notamment fixer les tarifs du service de l'eau pour l'année 2021.

Comme je vous en avais informé dans le dernier bulletin, les tarifs vont augmenter, d'une part compte tenu des travaux que nous avons déjà effectués et pour lesquels nous avons emprunté, et d'autre part, pour les études et travaux qui devront être réalisés dans les années à venir.

Les tarifs sont différents entre le secteur qui était exploité en régie et le secteur (Bernaville et environ) qui était exploité par VEOLIA. En effet, le syndicat ne peut pas uniformiser immédiatement les tarifs quand ceux-ci sont aussi éloignés : 1.15 €/m³ pour le secteur en régie (tarif 2020) et en moyenne 1.64 €/m³ pour le secteur exploité par VEOLIA (tarif 2020).

Le comité syndical a décidé d'augmenter de 5 centimes d'euros/m³ les tarifs du secteur en régie et de diminuer le tarif du secteur 'VEOLIA', mais en supprimant les tarifs dégressifs.

Vous trouverez le détail des tarifs 2021 à la page suivante.

Le comité syndical a également approuvé les travaux qui seront entrepris en 2021 et ceux qui seront à mener les années suivantes.

Comme maintes fois évoqués dans ce bulletin d'information, les investissements à réaliser sont très importants et surtout indispensables pour maintenir en état le patrimoine et respecter les règles imposées dans la distribution de l'eau potable.

L'année 2021 qui commence va être une année particulière à plus d'un titre.

Comme écrit plus haut, nous allons gérer nous-mêmes l'ensemble des unités de production du syndicat, c'est une première et nous espérons être à la hauteur de la tâche qui nous attend.

Nous devrions également devenir propriétaire de nouveaux locaux qui nous permettront de regrouper le service administratif et le service technique actuellement sur deux sites. L'opération ne pèsera pas sur les finances, car le budget prévu chaque année pour la location des deux locaux servira à rembourser un prêt réservé à l'acquisition du nouveau siège. Cette opération était nécessaire car le local technique actuel n'est pas assez vaste pour notamment accueillir un deuxième véhicule.

Dès que le déménagement sera programmé, nous vous communiquerons nos nouvelles coordonnées, pour que vous puissiez nous contacter.

Au nom du syndicat, je vous souhaite une bonne année 2021, en espérant de tout cœur qu'elle soit meilleure que l'année qui vient de s'écouler.

Daniel POTRIQUIER
Président du SIEA du Bernavillois

COMMENT NOUS JOINDRE

POUR UNE DEMANDE D'OUVERTURE OU DE FERMETURE DE COMPTEUR, POUR UNE RECLAMATION SUR UNE FACTURE, OU POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

Vous devez contacter le siège du SIEA, 16 rue du Général Jean Crépin à BERNAVILLE :

- par téléphone : **09 70 20 00 08**
- par messagerie : **siea.bernavillois@laposte.net**
- ou en vous rendant au siège du syndicat (1^{er} étage de la mairie de Bernaville)
ouverture au public : le matin de 9 h à 12 h du lundi au vendredi

POUR TOUT INCIDENT TECHNIQUE AVANT VOTRE COMPTEUR

- **Vous devez contacter le siège du syndicat** (voir coordonnées ci-dessus)
- **En cas d'urgence : vous pouvez appeler le fontainier au 06 86 82 87 22** (laisser éventuellement un message en cas de non réponse)

POUR TOUT INCIDENT TECHNIQUE APRÈS VOTRE COMPTEUR

- **Vous devez vous adresser à un professionnel**

TARIFS 2021

(Délibération du 2 décembre 2020)

EAU

MONTIGNY LES JONGLEURS

- m³ d'eau pour les particuliers : **1.50 €**
- m³ d'eau pour activités industrielles ou agricoles : **1.00 €**

**Autheux – Berneuil – Boisbergues – Bonneville – Fieffes-Montrelet – Fienvillers – Gorges
Heuzecourt – Lanches Saint Hilaire – Le Meillard – Ribeaucourt – Saint Acheul**

- m³ d'eau pour les particuliers : **1.20 €**
- m³ d'eau pour activités industrielles ou agricoles : **1.00 €**

Bernaville – Beaumetz – Domesmont – Epécamps – Prouville

- m³ d'eau pour les particuliers : **1.50 €**
- m³ d'eau pour activités industrielles ou agricoles : **1.10 €**

Fransu

- m³ d'eau pour les particuliers : **1.20 €**
- m³ d'eau pour activités industrielles ou agricoles : **1.05 €**

ABONNEMENTS

MONTIGNY LES JONGLEURS

Abonnement annuel des compteurs : n°1 : **27 €** – n°2 : **32 €** – n°3 : **37 €**

**Autheux – Beaumetz – Bernaville – Berneuil – Boisbergues – Bonneville – Domesmont – Epescamps Fieffes-Montrelet –
Fienvillers – Gorges – Heuzecourt – Lanches Saint Hilaire – Le Meillard Prouville – Ribeaucourt – Saint Acheul**

Abonnement annuel des compteurs : n°1 : **30 €** – n°2 : **35 €** – n°3 : **40 €**

Fransu

Abonnement annuel des compteurs : n°1 : **24 €** – n°2 : **25 €** – n°3 : **27 €**

BRANCHEMENTS

Compteur n°1 : **1 700 €** – Compteur n°2 : **1 900 €** – Compteur n°3 : **2 100 €**